

Quelques richesses méconnues et exceptionnelles du sud-Vienne, pays d'Art et d'Histoire

Vendredi 24 avril 2026

Départ du parking de l'Esplanade des Parcs, côté Gaston Neveur à **7h45 précises (pas d'attente en cas de retard)**. Retour en ce même lieu à 19h15

Le sud-Vienne, terre de passages et de rencontres, est une zone dite de « marches » entre Poitou, Berry et Limousin. Cette configuration en fait également un des secteurs patrimoniaux les plus riches du département.

Geneviève Desprez et Dominique Sylvain vous proposent :



La rencontre des trois morts et des trois vifs
Chapelle de Jouhet ©BéatriceGuyonnet

Visite guidée de la **chapelle funéraire Sainte-Catherine à Jouhet**, classée Monument historique pour ses fresques du XV^e. Récemment restaurées, celles-ci retrouvent ainsi sa fraîcheur d'origine.

Déjeuner au restaurant « *Le val de Gartempe* », Jouhet



Prieuré de Villesalem ©BéatriceGuyonnet

Prieuré de Villesalem appelé « La maison de la paix »

Ce petit bijou de la fin du XI^e et début XII^e, période grande créativité, est selon Jacques Le Goff « *l'illustration du génie créateur du Moyen Âge, notamment en Poitou roman et plus particulièrement, dans le domaine de la sculpture* ». Le prieuré fut classé Monument historique par Malraux, en raison de la qualité exceptionnelle de ses sculptures et leur étonnante expressivité, élégance et réalisme du monde végétal et celui du règne animalier, hybride ou bestiaire exotique ou familier, oiseaux tels que pélican, mais aussi quelques têtes couronnées d'une grâce délicate.

La participation, incluant toutes les entrées et visites guidées, le déjeuner (hors boissons et café), le transport, est de **82€**.

- Premier versement, correspondant à 30% du prix, non remboursable, immédiatement encaissé : **25€**
- Solde encaissé après la sortie : **57€**

Si le nombre d'inscrits est inférieur à 30, ou si l'augmentation du prix des carburants nous était répercutée par l'autocariste, un supplément peut vous être demandé

Inscription auprès du secrétariat de l'UTL : secretariat@utl-larochelle.org

Pour tout désistement, merci d'en informer au minimum 48h à l'avance par courriel le secrétariat de l'UTL : secretariat@utl-larochelle.org faute de quoi le règlement restera acquis à l'UTL.

Attention : En cas d'imprévu de dernière heure, la veille et même le matin du départ appeler Geneviève Desprez au 06 95 94 96 26

Ces visites sont réservées aux adhérents de l'UTL La Rochelle. Il leur est demandé de bien vouloir vérifier que leur état de santé est compatible avec des sorties ou voyages en groupe.